



Commission des limites du plateau continental

Distr. générale
28 mars 2011
Français
Original : anglais

Vingt-septième session

New York, 7 mars-21 avril 2011

Ordre du jour

1. Ouverture de la vingt-septième session par le Président de la Commission.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen de la communication concernant le nord-ouest de l'île de Sumatra, présentée par l'Indonésie à la Commission conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.
5. Examen de la communication présentée par le Japon à la Commission conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention.
6. Examen de la communication concernant le plateau des Mascareignes, présentée conjointement par Maurice et les Seychelles à la Commission conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention.
7. Examen de la communication présentée par le Suriname à la Commission conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention.
8. Examen de la communication concernant les Antilles françaises et les îles Kerguelen, présentée par la France à la Commission conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention.
9. Présentation et examen de communications établies conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention par :
 - a) Le Mozambique;
 - b) Les Maldives;
 - c) Le Danemark concernant la région du plateau Féroé-Rockall.
10. Rapport du Président du Comité de la confidentialité.
11. Rapport du Président du Comité de rédaction.
12. Rapport du Président du Comité des avis scientifiques et techniques.
13. Rapport du Président du Comité de la formation et autres questions de formation.



14. Charge de travail de la Commission.
 15. Questions diverses.
-